



**Garghentini Python Giovanna, Rodriguez Rose-Marie**

Loi sur l'exercice des droits politiques

Cosignataires : 12 Réception au SGC : 17.06.16 Transmission au CE : \*24.06.16

**Dépôt et développement**

Le 3 mars 2015, le Conseil d'Etat répondait à la question 2014-CE-314 « Statistiques des votes et élections de la population », déposée par les deux motionnaires, en indiquant qu'il n'est actuellement pas possible de réaliser ces statistiques car la loi ne le permet pas.

Par conséquent, nous demandons au Conseil d'Etat d'adapter la loi sur l'exercice des droits politiques de manière à permettre que des statistiques en lien avec la participation aux scrutins et aux résultats électoraux soient possibles, en respectant bien-sûr la protection des données.

Nous demandons notamment que des statistiques sur la population étrangère ayant le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal puissent être réalisées : pourcentage, genre, âge et pays d'origine par exemple.

—

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).